

SNEP

Société Nationale d'Électrolyse et de Pétrochimie

COMMUNICATION **FINANCIÈRE**

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2025

RÉSULTATS ANNUELS

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2025

COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

	EXERCICE			EXERCICE
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	PRECEDENT
Immobilisations en non valeurs [A]	134 498 586,04	70 033 368,09	64 465 217,95	91 364 935,31
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	134 498 586,04	70 033 368,09	64 465 217,95	91 364 935,31
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles [B]	80 175 037,08	34 572 606,00	45 602 431,08	48 352 090,03
Immobilisations en Recherche et Dev.				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	79 410 037,08	34 572 606,00	44 837 431,08	48 352 090,03
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	765 000,00		765 000,00	
Immobilisations corporelles [C]	1 758 483 063,76	1 185 944 813,25	572 538 250,51	587 613 705,09
Terrains	3 178 784,20		3 178 784,20	
Constructions	102 437 888,42	61 536 329,77	40 901 558,65	42 727 803,52
Installations techniques, matériel et outillage	1 602 423 062,01	1 092 645 275,47	509 777 786,54	523 225 646,69
Matériel de transport	16 287 217,43	16 233 384,08	53 833,35	81 307,05
Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	16 647 517,86	15 159 023,66	1 488 494,20	2 126 562,45
Autres immobilisations corporelles	418 074,60	370 800,27	47 274,33	73 872,27
Immobilisations corporelles en cours	17 090 519,24		17 090 519,24	16 199 728,91
Immobilisations financières [D]	366 238 219,06	447 000,00	365 791 219,06	416 804 847,77
Prêts immobilisés	1 768 696,47	447 000,00	1 321 696,47	2 174 234,32
Autres créances financières	72 625 602,24		72 625 602,24	122 687 693,10
Titres de participation	291 843 920,35		291 843 920,35	
Autres titres immobilisés				
Ecarts de conversion actif [E]				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	2 339 394 905,94	1 290 997 787,34	1 048 397 118,60	1 144 135 578,20
Stocks [F]	205 424 023,43	3 054 381,23	202 369 642,20	219 570 990,72
Marchandises	591 942,38		591 942,38	7 355 790,71
Matières et fournitures consommables	144 444 149,01		144 444 149,01	169 261 100,39
Produits en cours	294 267,61		294 267,61	254 321,82
Produits intermédiaires et produits résiduels	27 866 592,18		27 866 592,18	24 670 663,18
Produits finis	32 227 072,25	3 054 381,23	29 172 691,02	18 029 114,62
Créances de l'actif circulant [G]	430 397 249,75	8 893 659,01	421 503 590,74	432 391 577,75
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	2 165 282,08		2 165 282,08	2 158 813,71
Clients et comptes rattachés	326 608 332,77	8 893 659,01	317 714 673,76	306 080 316,52
Personnel	1 370 886,41		1 370 886,41	827 900,72
Etat	86 833 063,77		86 833 063,77	98 523 672,96
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	4 860 742,50		4 860 742,50	16 555 717,07
Comptes de régularisation - Actif	8 558 942,22		8 558 942,22	8 245 156,77
Titres valeurs de placement [H]				
Ecarts de conversion actif [I]				
Eléments circulants	11 090,31		11 090,31	165 246,08
TOTAL II (F+G+H+I)	635 832 363,49	11 948 040,24	623 884 323,25	652 127 814,55
Trésorerie-Actif	1 262 000,14		1 262 000,14	1 202 072,35
Chèques et valeurs à encaisser				70 031,65
Banques, T.G et C.C.P	1 192 000,14		1 192 000,14	1 062 040,70
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	70 000,00		70 000,00	70 000,00
TOTAL III	1 262 000,14		1 262 000,14	1 202 072,35
TOTAL GENERAL I+II+III	2 976 489 269,57	1 302 945 827,58	1 673 543 441,99	1 797 465 465,10

BILAN PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

	EXERCICE		EXERCICE
	EXERCICE	EXERCICE	PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES	535 071 599,49		727 526 923,00
Capital social ou personnel (1)	240 000 000,00		240 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé	240 000 000,00		240 000 000,00
Dont versé	240 000 000,00		240 000 000,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	24 000 000,00		24 000 000,00
Autres réserves	100 000 000,00		100 000 000,00
Report à nouveau (2)	363 526 923,00		438 153 639,17
Résultat en instance d'affectation			
Résultat net de l'exercice (2)	-192 455 523,51		-74 626 716,17
Total des capitaux propres (A)	535 071 599,49		727 526 923,00
Capitaux propres assimilés (B)			
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Dettes de financement (C)	173 112 690,47		207 310 778,31
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement	173 112 690,47		207 310 778,31
Provisions durables pour risques et charges (D)	618 449,51		5 795 269,62
Provisions pour risques	618 449,51		5 795 269,62
Provisions pour charges			
Ecarts de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	708 802 739,47		940 632 970,93
Dettes du passif circulant (F)	406 421 035,69		364 521 549,45
Fournisseurs et comptes rattachés	337 742 082,86		304 250 703,26
Clients créditeurs, avances et acomptes	237 713,16		237 713,16
Personnel	1 354 755,32		1 291 427,69
Organismes sociaux	8 929 670,19		4 478 335,81
Etat	46 987 077,46		47 736 017,97
Comptes d'associés	210 286,73		210 286,73
Autres créanciers	10 941 809,27		6 226 069,65
Comptes de régularisation passif	17 640,70		90 995,18
Autres provisions pour risques et charges (G)	11 090,31		165 246,08
Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	627 353,50		579 346,21
TOTAL II (F+G+H)	407 059 479,50		365 266 141,74
TRESORERIE PASSIF	557 681 223,02		491 566 352,43
Crédits d'escompte	117 365 416,86		81 682 762,34
Crédits de trésorerie	221 760 523,96		176 730 111,98
Banques (Soldes créditeurs)	218 555 282,20		233 153 478,11
TOTAL III	557 681 223,02		491 566 352,43
TOTAL GENERAL I+II+III	1 673 543 441,99		1 797 465 465,10

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) AU 31 DÉCEMBRE 2025

DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents	3 = 2 + 1	4
	1	2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	763 344 499,39	79 480,00	763 423 979,39	785 653 219,27
Ventes de marchandises (en l'état)	53 851 742,07		53 851 742,07	92 186 828,50
Ventes de biens et services produits	691 839 782,50		691 839 782,50	541 146 379,27
Chiffre d'affaires	745 691 524,57		745 691 524,57	633 333 207,77
Variation de stocks de produits (1)	12 468 279,37		12 468 279,37	-7 442 430,73
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation		79 480,00	79 480,00	
Reprises d'exploitation : transferts de charges	5 184 695,45		5 184 695,45	159 762 442,23
Total I	763 344 499,39	79 480,00	763 423 979,39	785 653 219,27
CHARGES D'EXPLOITATION	920 284 356,68	222 694,81	920 507 051,49	837 578 796,91
Achats revendus(2) de marchandises	42 029 411,28		42 029 411,28	80 672 445,39
Achats consommés(2) de matières et fournitures	598 559 956,47	25 948,20	598 585 904,67	494 039 430,51
Autres charges externes	110 155 828,30	196 746,61	110 352 574,91	108 878 939,71
Impôts et taxes	7 925 771,37		7 925 771,37	7 539 096,32
Charges de personnel	80 151 234,86		80 151 234,86	79 986 527,33
Autres charges d'exploitation	6 357 142,86		6 357 142,86	6 285 714,29
Dotations d'exploitation	75 105 011,54		75 105 011,54	60 176 643,36
Total II	920 284 356,68	222 694,81	920 507 051,49	837 578 796,91
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-156 939 857,29	-143 214,81	-157 083 072,10	-51 925 577,64
PRODUITS FINANCIERS	9 473 044,46		9 473 044,46	8 824 955,81
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
Gains de change	3 653 133,71		3 653 133,71	1 480 114,15
Intérêts et autres produits financiers	5 654 664,67		5 654 664,67	7 298 118,47
Reprises financières : transfert charges	165 246,08		165 246,08	46 723,19
Total IV	9 473 044,46		9 473 044,46	8 824 955,81
CHARGES FINANCIERES	40 892 269,39		40 892 269,39	35 713 050,88
Charges d'intérêts	39 386 402,50		39 386 402,50	33 593 376,77
Pertes de change	1 325 222,98		1 325 222,98	1 881 951,56
Autres charges financières	169 553,60		169 553,60	72 476,47
Dotations financières	11 090,31		11 090,31	165 246,08
Total V	40 892 269,39		40 892 269,39	35 713 050,88
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-31 419 224,93		-31 419 224,93	-26 888 095,07
RESULTAT COURANT (III+VI)	-188 359 082,22	-143 214,81	188 502 297,03	-78 813 672,71
PRODUITS NON COURANTS	14 135 111,59	1 200 000,00	15 335 111,59	32 230 533,34
Produits des cessions d'immobilisations	8 958 291,48		8 958 291,48	1 224 556,57
Subventions d'équilibre				
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
Autres produits non courants		1 200 000,00	1 200 000,00	8 057 779,97
Reprises non courantes ; transferts de charges	5 176 820,11		5 176 820,11	22 948 196,80
Total VIII	14 135 111,59	1 200 000,00	15 335 111,59	32 230 533,34
CHARGES NON COURANTES	17 328 819,14	68 620,93	17 397 440,07	26 418 153,80
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	10 184 825,13		10 184 825,13	24 450 789,69
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	7 143 994,01	68 620,93	7 212 614,94	781 797,45
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				1 185 566,66
Total IX	17 328 819,14	68 620,93	17 397 440,07	26 418 153,80
RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-3 193 707,55	1 131 379,07	-2 062 328,48	5 812 379,54
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	-191 552 789,77	988 164,26	-190 564 625,51	-73 001 293,17
IMPOTS SUR LES RESULTATS	1 890 698,00		1 890 698,00	1 625 423,00
RESULTAT NET (XI-XII)	-193 443 487,77	988 164,26	-192 455 323,51	-74 626 716,17
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	786 952 655,44	1 279 480,00	788 232 135,44	826 708 708,42
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	980 396 143,21	291 315,74	980 687 458,95	901 335 424,59
RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	-193 443 487,77	988 164,26	-192 455 323,51	-74 626 716,17

Le Rapport Financier Annuel 2025 est à votre disposition, à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de la société : <https://snep.ma/espace-investisseurs/>

Les commentaires des résultats au titre de l'exercice 2025 ont été publiés dans le communiqué de presse du 31 Mars 2026.



Aux Actionnaires de la
Société Nationale d'Électrolyse et de Pétrochimie (SNEP) S.A
N° 233 BV MOHAMED V
Casablanca

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTROLYSE ET DE PÉTROCHIMIE « SNEP » S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 535.071.599,49 compte tenu d'une perte de MAD 192.455.323,51.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTROLYSE ET DE PÉTROCHIMIE « SNEP » S.A** au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'état A0 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) qui explique les impacts d'événements majeurs ayant contribué à la dégradation du résultat de l'exercice 2025.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2025, les titres de participation sont inscrits au bilan pour un montant brut de KMAD 291.844. Les créances rattachées à ces titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de KMAD 35.879. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres débiteurs et comptes de régularisation ». Comme indiqué dans l'état A1 de l'ETIC, les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture, ils sont évalués à la valeur actuelle estimée en fonction de la quote-part dans la situation nette ou de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée principalement sur la base de la méthode des flux futurs actualisés. L'estimation des flux futurs requiert des jugements importants de la Direction, notamment sur le choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Les créances rattachées sont appréciées en conséquence suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres de participations et des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés.</p> <p>Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des titres de participation, Tester, sur la base des méthodes appropriées l'exactitude des calculs effectués par la société, Examiner sur la base des analyses obtenues, l'existence éventuelle de risque additionnel non provisionné lié à ces actifs, Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces participations au regard des informations disponibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 28 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO

BDO
17 Boulevard Driss Slaoui
Bureau de Casablanca

Amine BAAKILI
Associé

BILAN ACTIF

AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers MAD)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif immobilisé	1 071 989	1 204 589
Ecart d'acquisition	-	9 528
Immobilisations incorporelles	110 068	138 403
Immobilisations corporelles	747 442	784 702
Immobilisations financières	73 948	124 961
Titres mis en équivalence	140 531	146 995
Actif circulant	638 404	660 949
Stocks et en cours	202 370	219 571
Clients et comptes rattachés	317 715	306 080
Impôts différés actifs	13 268	7 784
Autres créances et comptes de régularisation	103 789	126 311
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	1 262	1 202
TOTAL DE L'ACTIF	1 710 393	1 865 537

BILAN PASSIF

AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers MAD)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
CAPITAUX PROPRES	-	-
- Capital	240 000	240 000
- Réserves consolidées	432 237	476 048
- Résultats consolidés	-185 186	-43 811
Capitaux propres part du Groupe	487 051	672 236
Intérêts minoritaires	-	-
Total Capitaux propres	487 051	672 236
Passifs à long terme	259 237	337 212
Dettes financières à long terme	258 619	331 417
Subvention reçue	-	-
Provisions pour risques et charges	618	5 795
Passif circulant	964 105	856 089
Fournisseurs et comptes rattachés	337 743	304 252
Autres dettes et comptes de régularisation	68 681	60 271
Impôts différés passifs	-	-
Trésorerie passif	557 681	491 566
TOTAL DU PASSIF	1 710 393	1 865 537

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES

AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers MAD)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Chiffre d'affaires	745 692	633 333
Variation de stocks de produits	12 468	- 7 442
Autres produits d'exploitation	5 264	159 762
Achats consommés	- 640 615	- 574 712
Charges externes	-57 172	-54 389
Charges de personnel	-80 151	-79 987
Autres charges d'exploitation	- 6 357	- 6 286
Impôts et taxes	- 7 924	- 7 539
Dotations d'exploitation	- 104 934	-89 497
Résultat d'exploitation	- 133 729	-26 755
Charges et produits financiers	-36 997	-33 463
Résultat courant des entreprises intégrées	- 170 726	-60 218
Charges et produits non courants	- 2 062	5 812
Impôts sur les résultats	3 594	19 892
Impact changement du taux d'IS sur exercices antérieurs	-	-
Résultat net des entreprises intégrées	- 169 194	-34 515
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	- 6 464	231
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	- 9 528	- 9 528
Résultat net de l'ensemble consolidé	- 185 186	-43 811
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net (Part du groupe)	- 185 186	-43 811
Résultat par action	- 77.16	- 18.25

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers MAD)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Résultat net des entreprises intégrées	-169 194	- 34 514
Élimination des charges et produits nets sans effet sur la trésorerie ou non liés à l'activité	-	-
- Dotations aux amortissements	101 978	80 540
- Charges/ produits sans effet sur la trésorerie	-4 049	5 455
- Charges d'intérêts	-	-
- Variation des impôts différés	-5 484	-21 517
- Plus ou moins values de cession	-	-
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	-76 749	29 965
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	64 251	67 868
Flux net de trésorerie lié à l'activité	-12 498	97 832
Acquisition d'immobilisations corporelles	-36 647	-172 474
Acquisition d'immobilisations incorporelles	- 765	-54 717
Cession d'immos corporelles	-	1 225
Cession de titres de sociétés mises en équivalence	-	-
Acquisition de titres de société consolidée	-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-37 412	-225 966
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Subventions reçues	-	-
Autres opérations financières	56 652	1 795
Intérêts payés	-	-
Emission d'emprunt	24 120	153 844
Remboursement d'emprunts	-96 918	-82 688
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-16 146	72 951
Mouvements de conversion	-	-
Augmentation (diminution) de la trésorerie	-66 056	- 55 183
Trésorerie au début de l'exercice	-490 363	-435 178
Trésorerie à la fin de période	-556 419	-490 363

Aux Actionnaires de la
Société Nationale d'Électrolyse et de Pétrochimie (SNEP)
N° 233 BV MOHAMED V
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHÈSE CONSOLIDÉS

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTROLYSE ET DE PÉTROCHIMIE (SNEP) S.A.**, et de sa filiale (Groupe SNEP), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 487.051 compte tenu d'une perte consolidée de KMAD 185.186.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 de l'ETIC consolidé qui explique les impacts d'événements majeurs ayant contribué à la dégradation du résultat de l'exercice 2025.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2025, les titres mis en équivalence s'élevaient à KMAD 140.531 avec un écart d'acquisition nul. Les créances rattachées aux titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de KMAD 35.879. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances et comptes de régularisation ».</p> <p>Comme indiqué dans les notes 3.1.7 et 3.1.15 de l'ETIC consolidé, conformément aux règles de consolidation en vigueur, les titres mis en équivalence sont évalués à la date de chaque clôture, à la quote-part des capitaux propres retraités. L'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement en fonction de la nature de la société acquise, des objectifs fixés de l'acquisition ainsi que des avantages procurés. Dès lors que des changements significatifs défavorables sont intervenus par rapport aux objectifs initialement fixés à la date d'acquisition des titres, un test de dépréciation qui se fonde sur la valeur recouvrable des actifs concernés est effectué.</p> <p>La valeur recouvrable pour le Groupe correspond à la valeur d'utilité qui est déterminée en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur la base des jugements et estimations de la part du management.</p> <p>Les créances rattachées sont appréciées suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres mis en équivalence, de l'écart d'acquisition et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres mis en équivalence, de l'écart d'acquisition, des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés.</p> <p>Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le calcul de l'écart d'évaluation résultant de la nouvelle prise de participation de SNEP dans DIMATIT et son amortissement, - Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des titres mis en équivalence et de l'écart d'acquisition, - Tester, sur la base des méthodes appropriées, l'exactitude des calculs effectués par la société, - Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces titres au regard des informations disponibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 33 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faiçal MEKOUAR
Associé

IBDO

IBDO
119, Bd Abdelmoumen-5ème Etage N°38,
Casablanca 20140

Amine BAAKILI
Associé